

Universcience obtient les deux labels Égalité et Diversité délivrés par l'AFNOR, devenant ainsi l'un des premiers établissements labellisés.

« Promouvoir et veiller au respect de la diversité, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'accès à la culture scientifique pour toutes et tous, constituent des missions essentielles pour Universcience. Au quotidien, c'est un engagement constant qui anime la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte dans leurs actions en direction des publics comme dans leur fonctionnement interne.

Aujourd'hui, dans la lignée du label Accessibilité octroyé en 2001, de la Charte pour une communication publique sans stéréotype de sexe signée en 2015 et du Plan mixité numérique défini en 2017, Universcience vient de recevoir les labellisations Égalité et Diversité de l'AFNOR. Une reconnaissance de notre démarche et des actions concrètes mises en place au sein de l'établissement. » Bruno Maquart, président d'Universcience.

Un engagement fort sur le long terme

Sous l'impulsion du ministère de la Culture, Universcience a candidaté aux deux labels AFNOR Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes d'une part, et Diversité, d'autre part.

Créé en 2004, le label Égalité professionnelle, soutenu par l'État et les partenaires sociaux, répond aux exigences d'un cahier des charges spécifique et à l'avis d'experts. Il en va de même pour le label Diversité, créé en 2008. Cette double labellisation est le fruit d'un important travail interne mené en concertation avec les différentes instances représentatives du personnel. La démarche a pour objectif d'améliorer les conditions de travail des personnels d'Universcience, de développer une culture interne favorable à la diversité et la mixité et de faire évoluer les actions en direction du public. La double labellisation est décernée pour quatre ans, soit jusqu'en janvier 2022, et fera l'objet d'un nouvel audit dans deux ans.

Des actions concrètes contre les discriminations et la promotion de l'égalité

Impliqué depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations et la promotion d'une organisation du travail favorable à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, Universcience a ouvert différents chantiers en la matière.

Des mesures en interne

- négociation avec les organisations syndicales d'accords collectifs (sur l'égalité et à la mixité professionnelle, sur les personnels en situation de handicap, la lutte contre toutes formes de discrimination et le droit d'expression direct et collectif des personnels). Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est de 6,61% de son effectif pour l'année 2016.
- mesures en faveur de l'égalité professionnelle en matière de rémunération ;
- procédures de recrutement, d'accueil et de formation des personnels visant à prévenir les risques de discrimination et à favoriser la diversité ;
- agrément pour recevoir et employer des personnes de tous horizons en service civique, dispositif français d'encouragement à l'engagement de citoyenneté.
- dispositif d'alerte et de signalement Allo Discrim pour signaler tout acte de discrimination ;
- mise en place de clauses spécifiques dans les marchés publics .



Des actions vers l'externe

- participation active et pour la troisième année consécutive au projet européen Hypatia visant à encourager les jeunes, et les jeunes filles, à choisir des filières scientifiques, avec la réalisation d'une boîte à outils numérique comportant quinze activités;
- à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2018, trois des activités de cette boîte à outils – ateliers, jeux discussions – seront proposées gratuitement à la Cité des sciences et de l'industrie aux élèves de la quatrième à la terminale;
- signature du plan mixité numérique le 31 janvier 2017 qui rejoint la politique inclusive des publics développée pour l'établissement;
- *L'École du genre*, web documentaire co-produit et diffusé par *universcience.tv*
- des rencontres participatives et interactives: *La science et si c'était pour moi?* en partenariat avec la Fondation L'Oréal, qui ont accueilli plus de 1 500 élèves à la découverte du quotidien de femmes scientifiques les 17 janvier, 28 mars et 6 octobre 2017;
- un débat *Écoféminisme : quand les femmes défendent la planète*, le 5 décembre 2017 à la Cité des sciences et de l'industrie;
- une exposition au Palais de la découverte: *Infinités plurielles*.

Universcience pilote des établissements culturels pour le développement de l'accessibilité des publics en situation de handicap

Depuis 2003, le ministère de la Culture a chargé la Cité des sciences et de l'industrie, puis Universcience, de piloter la mission *Vivre ensemble*. L'objectif est de mobiliser des institutions culturelles pour que progressent « la tolérance, le respect des différences et le désir de vivre ensemble ». Quinze ans plus tard, cette mission rassemble trente-trois établissements culturels. Une charte résume les engagements des établissements culturels impliqués. La mission *Vivre ensemble* est aussi partenaire du Défenseur des droits dans le cadre du dispositif *Égalité contre le racisme*.

Universcience pilote également la mission *Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA)*. Outre les échanges de bonnes pratiques, ces établissements mènent, sous la houlette d'Universcience, une réflexion commune sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans les établissements culturels, sur la promotion des offres culturelles auprès de ces personnes, et sur l'apport des nouvelles technologies, pour les visiteurs déficients sensoriels et l'évaluation des offres et des dispositifs.



© A. Robin - EPPDCSI



Contact presse

Christelle Linck
01 40 05 79 71 - 06 87 27 17 66
christelle.linck@universcience.fr